

## Les dossiers amiante enfin



Les effectifs des officiers marins à la retraite se sont enrichis cette année de huit nouveaux adhérents.

Samedi matin, l'assemblée générale des Officiers marins à la retraite a fait état de 175 adhérents et d'une trésorerie saine. Une minute de silence a été observée, en hommage aux disparus de la section mais aussi à ceux des services de gendarmerie, police, pompiers et SNSM. L'heure était à la satisfaction car 27 « dossiers amiante » ont été admis définitivement ; un premier pas car 200 sont actuellement en cours. Pour le paiement des cotisations, deux permanences se tiendront les samedi 3 novembre et dimanche 8 décembre, à l'Espace Frézier, de 10 h à 12 h.